



Communauté métropolitaine
de Montréal

326

DA4

Projet de construction du poste Saint-Jean
à 315-25 kV et d'une ligne d'alimentation à 315 kV
à Dollard-Des Ormeaux

6211-09-067



Le 18 mars 2016

Monsieur Jacques Trépanier
Gérant de projets - Postes
HYDRO-QUÉBEC
Place Dupuis, 19^e étage
855, rue Sainte-Catherine Est
Montréal (Québec) H2L 4P5

1002, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 2400
Montréal (Québec)
H3A 3L6

☎ 514-350-2550
☎ 514-350-2599

Monsieur,

Veillez trouver ci-joint pour information copie de la correspondance transmise au ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles concernant la conformité au Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Montréal du projet de poste Saint-Jean à 315-25 kV et d'une ligne d'alimentation à 315 kV qu'Hydro-Québec souhaite construire sur le territoire de la Communauté.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le secrétaire de la Communauté,

Claude Séguin, avocat

/hl

p. j. 1



Communauté métropolitaine
de Montréal

Le 18 mars 2016

PAR TÉLÉCOPIEUR
(418) 643-4318 – 2 pages
ET PAR MESSAGER

Monsieur Pierre Arcand
Ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles
5700, 4^e Avenue Ouest, A-301
Québec (Québec) G1H 6R1

1002, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 2400
Montréal (Québec)
H3A 3L6

Objet : Demande d'avis concernant le projet d'Hydro-Québec de poste Saint-Jean sur
le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal

☎ 514-350-2550
☎ 514-350-2599

Monsieur le Ministre,

Par une lettre transmise le 8 février 2016, conformément à l'article 151 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, Monsieur Gilbert Charland, sous-ministre, a requis l'avis de la Communauté concernant le projet d'Hydro-Québec de reconstruire le poste Saint-Jean et une ligne d'alimentation sur le territoire de la Communauté.

À cet égard, je vous transmets ci-joint une copie certifiée conforme de la résolution numéro CE16-079 adoptée par le comité exécutif de la Communauté à sa séance du 17 mars 2016.

Par cette résolution, la Communauté vous avise que ce projet est conforme au Plan métropolitain d'aménagement et de développement en vigueur.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le secrétaire de la Communauté,

Claude Séguin, avocat

p. j. 1

c. c. M. Gilbert Charland, sous-ministre, ministère de l'Énergie et des Ressources
naturelles
M. Jacques Trépanier, gérant de projets Postes, Hydro-Québec ✓



Communauté métropolitaine
de Montréal

EXTRAIT du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la
Communauté métropolitaine de Montréal tenue le 17 mars 2016 à 9 h 30

SONT PRÉSENTS

Mme Caroline St-Hilaire, vice-présidente, mairesse de la Ville de
Longueuil ;
M. Harout Chitilian, vice-président du comité exécutif de la Ville
de Montréal ;
M. Claude Dauphin, membre du conseil de la Ville de Montréal ;
M. Marc Demers, maire de la Ville de Laval ;
Mme Chantal Deschamps, mairesse de la Ville de Repentigny ;
M. Alan DeSousa, membre du conseil de la Ville de Montréal ;
M. Normand Dyotte, maire de la Ville de Candiac.

CE16-079

PROJET D'HYDRO-QUÉBEC DE CONSTRUCTION DU POSTE SAINT-JEAN

Il est résolu d'informer le ministre de l'Énergie et des Ressources
naturelles que le projet d'Hydro-Québec visant la reconstruction du
poste Saint-Jean et la construction d'une nouvelle ligne d'alimentation à
315 kV sur le territoire de la Communauté est conforme au Plan
métropolitain d'aménagement et de développement en vigueur.

Certifié conforme



Secrétaire

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé.